

s'échappait en nappe d'un seul côté, c'est-à-dire, obliquement d'avant en arrière. Nous ajouterons que le docteur *Buet* a publié une observation qui diffère peu de celles que nous venons de faire connaître (*Journ. compl.*, t. 39, p. 223).

Les moyens chirurgicaux, propres à remédier à ces vices de conformation, consistent simplement à séparer par une incision les petites lèvres sur le trajet de leur adossement, en dirigeant le bistouri, comme l'a fait *M. Dugès*, sur une sonde canelée, et avec les précautions que nous avons indiquées en parlant de la symphise des grandes lèvres. La sonde à lame cachée dont nous nous sommes servi, qui offre à peine une demi-ligne de diamètre, remplit parfaitement cette indication et rend l'opération plus prompte et exempte de tout danger, malgré les mouvements de l'enfant.

DU PROLONGEMENT EXCESSIF DES PETITES LÈVRES.

Ainsi que nous l'avons déjà dit, page 62, les petites lèvres sont, comme le clitoris, susceptibles de s'allonger d'une manière si considérable, que non-seulement elles gênent dans le coït, mais que, par le frottement qu'elles éprouvent pendant la marche, elles s'enflamment, s'excorient et s'ulcèrent au point qu'on est quelquefois obligé d'en faire l'excision.

Cette opération, très-commune en Égypte (1), en

(1) *Sonini*. Voyage en haute et basse Égypte. Tom. I.

Perse, en Éthiopie (1), en Syrie, chez les Coptes (2), les Arabes et les peuples qui habitent les côtes de Malabar (3), est passée en usage, et même a pris force de loi (4) chez presque tous les peuples d'Orient, dont les femmes comme celles de l'espèce nègre, ont, en général, des nymphes extrêmement prolongées.

Cependant plusieurs voyageurs rapportent que toutes les femmes ne sont pas soumises à cette opération, et qu'elle n'est pratiquée d'une manière générale que dans certaines contrées de l'Arabie et de la Perse situées vers le golfe Persique et la mer d'Ormus (5); les Abyssines, quoique chrétiennes, et les femmes du royaume de Juda, qui ne sont également ni Juives ni Mahométanes, conservent encore cette ancienne coutume (6), que la jalousie des Orientaux n'inventa pas, mais dont elle sut du moins profiter. Dans le but de prévenir une prétendue difformité, on opérât toutes les jeunes filles dès qu'elles étaient nubiles, parce qu'on était

(1) *Léon l'Africain*. Lib. III. *Démarchais*. Voyages, Tom III. chap. VII, page 158.

(2) *Belon*. Observat., page 426.

(3) Voyages de *Thévenot*, cap. 32.

(4) *Paul d'Égine*, lib. IV, cap. 70. *Ætius*, tetrab. IV. *Strabon*, lib. VII.

(5) *Chardin*, Voyages en Perse, t. III, p. 207. *Wlessling*, page 149.

(6) *Bellon*, lib. III, Observ., cap. 38. *Démarchais*, (loco citat).